

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 3 août 2021

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 13
(Urgence sanitaire)

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 09

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 09
Nombre de votants : 35

OBJET

Affaire n° 2021-091

APPROBATION DU PROCES-
VERBAL DU CONSEIL
MUNICIPAL
SEANCE DU 06 JUILLET 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi trois août le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au Complexe Sportif Municipal, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec, 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, Mme Patricia Fimar, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe (par Mme Aurélie Testan), Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe (par M. Jean-Paul Babef), M. Franck Jacques Antoine (par M. Olivier Hoarau, Maire), Mme Claudette Clain Maillot (par M. Didier Amachalla), M. Fayzal Ahmed Vali (par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe), Mme Brigitte Laurestant (par M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint), M. Patrice Payet (par M. Henry Hippolyte), Mme Garicia Latra Abélard (par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), Mme Pamela Trécasse (par Mme Barbara Saminadin).

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 27 juillet 2021 et affichée le 28 juillet 2021.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

23 AOUT 2021

Arrivée(s) en cours de séance : néant.

Départ(s) en cours de séance : néant.

Absents : Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n°2021-091

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 JUILLET 2021**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le règlement intérieur du Conseil municipal, notamment l'article 27 ;

Vu le rapport présenté en séance du 3 août 2021 ;

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mmes Patricia Fimar et Firose Gador),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal du mardi 6 juillet 2021 ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU